INDAL PERACID 50

AGENT VIRUCIDE • BACTÉRICIDE • FONGICIDE

Réf. IND50

PROPRIÉTÉS

INDAL PERACID 50 est un produit à base de peroxyde d'hydrogène et d'acide organique. Il ne contient pas d'aldéhyde (ni formaldéhyde, ni glutaraldéhyde, ni glyoxal).

INDAL PERACID 50 est conforme aux critères définis dans l'annexe II.E du REPAB en application du règlement européen 2092/91 (Agriculture Biologique).

INDAL PERACID 50 est un produit au spectre d'activité très large, puisqu'il présente à la fois des qualités bactéricides, fongicides et virucides satisfaisant aux normes AFNOR suivantes :
• Virucide selon la norme EN 14476 en 15 minutes de contact à la concentration de 1,5 %.
• Bactéricide selon la norme EN 13697 en 5 minutes de contact à la concentration de 0,4 %.
• Fongicide selon la norme EN 1650 (en eau dure TH30 français) en 5 minutes de contact à la concentration de 1,5 %.

INDAL PERACID 50 est recommandé pour la désinfection des sols et surfaces dans des domaines aussi variés que collectivités, crèches, maisons de retraite, écoles et lycées, ambulances, secteur médical…

INDAL PERACID 50 trouve également son application dans l'industrie agro-alimentaire :
• désinfection du matériel d'élevage et de transport des animaux, des bâtiments d'élevage (sols, murs, mangeoires, pédiluves) ;
• désinfection du matériel dans tous les secteurs de l'industrie agro-alimentaire : industrie laitière, de la boisson, de la viande ;
• désinfection des containers à déchets et vide-ordures ;
• acidifiant des eaux de boisson pour animaux (âge minimum 1 mois) permettant ainsi une meilleure ingestion des aliments.

INDAL PERACID 50 est conforme à l'Arrêté Ministériel du 08/09/99 relatif aux produits de nettoyage du matériel pouvant

LES + PRODUITS

UTILISABLE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

EFFICACE SUR LE CORONAVIRUS

ACIDIFIANT POUR EAUX DE BOISSON

LARGE SPECTRE D'ACTIVITÉ

ÉCOCERTIFIABLE

CONFORMITÉ

- Norme EN 13697
- Norme EN 1650
- Norme EN 14476
- Arrêté ministériel du 08/09/99

contact@yonn-hygiene.fr

se trouver en contact avec les denrées, produits et boissons pour l'alimentation des animaux.

INDAL PERACID 50 est un biocide utilisé dans le cadre du règlement biocides 528/2012 pour les usages :
TP2 — Désinfectants utilisés dans le domaine privé et dans le domaine de la santé publique et autres produits biocides.
TP4 — Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux.

MODE D'EMPLOI

INDAL PERACID 50 s'utilise dilué uniquement dans l'eau froide et s'applique en pulvérisation ou en trempage.
• Pour une action virucide : diluer à 1,5 % et laisser agir 15 minutes.
• Pour une action bactéricide : diluer à 0,4 % et laisser agir 5 minutes.
• Pour une action fongicide : diluer à 1,5 % et laisser agir 5 minutes.

Rincer ensuite à l'eau les surfaces traitées quand cela est nécessaire (en intérieur ou sur des surfaces métalliques).

Pour le traitement des eaux de boisson pour animaux, préparer une solution mère d'INDAL PERACID 50 à raison d'1 volume de produit pour 2 volumes d'eau. Ensuite diluer la solution mère à raison de 50 à 200 ml pour 1000 litres d'eau.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Ne pas mélanger avec d'autres produits, notamment les alcalins chlorés. Ne pas chauffer le produit.

Éviter tout contact du produit pur sur alliages légers (galva, aluminium et ses alliages), le caoutchouc, les polyamides.

Compatible avec la plupart des matériaux utilisés en industrie agro-alimentaire (inox, PVC, polyéthylène, polypropylène, verre, nitrile…) dans les conditions d'emploi préconisées.

Pour effectuer les prélèvements, utiliser des récipients en polyéthylène, polypropylène ou verre très propre.

Pour limiter les risques de corrosion sur les aciers inoxydables, il est conseillé de diluer le produit dans une eau

contact@yonn-hygiene.fr

contenant moins de 40 à 50 ppm de chlorures.

Stocker dans son emballage d'origine. Il est impératif de ne prélever que la quantité nécessaire à mettre en œuvre. Un excès de prélèvement ne doit pas être remis dans l'emballage d'origine (risque de pollution de l'ensemble du conditionnement).

Produit destiné à un usage professionnel.

contact@yonn-hygiene.fr